



Infos Geyssans

Lettre d'information municipale

Avril 2010

Mise en place d'une activité « Portage de repas »



Ce service est proposé par l'ADMR avec participation financière de la commune

- Le portage de repas s'effectuerait en liaison froide avec la location d'un véhicule frigorifique.
- Dans un premier temps une tournée tous les 2 jours est prévue (lundi, mercredi, vendredi).
- Les repas proposés sont des repas « normaux » ou adaptés aux régimes alimentaires.
Ils seront composés d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, d'un plat de résistance, d'un fromage, d'un dessert et d'une soupe pour le soir.
- Le tarif sera fonction des ressources des personnes. De 6,55 € à 9,45 € le repas. Déduction de 50% du coût sur l'impôt sur le revenu pour les personnes imposables.
- Le public concerné :
 - o Personnes âgées
 - o Personnes handicapées
 - o Personnes sortant d'hospitalisation

Le portage de repas peut être demandé de manière régulière ou ponctuelle.

Des informations complémentaires vous seront communiquées en mairie, et des personnes membres du CCAS de la commune évalueront les personnes potentiellement intéressées par une visite à leur domicile.

Mise à l'enquête de la carte communale et du zonage assainissement

L'enquête publique lancée le 25 février a été arrêtée pour raison administrative. La durée de celle-ci était trop courte.

La nouvelle enquête se déroulera en mairie du 12 avril 2010 au 17 mai 2010 inclus aux jours et heures habituels de mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les lundi 12 avril et lundi 17 mai 2010, de 14h à 17h et le vendredi 30 avril de 9h à 12h.

Mr Yves HODOT a été désigné comme commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale et de zonage assainissement pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

École maternelle

L'inspecteur d'académie rencontré le mercredi 07 avril a confirmé l'entente avec l'école de Peyrins pour l'année scolaire 2010 –2011. La situation sera réexaminée au printemps 2011 pour les années suivantes.

Les règles ne changeront pas : après avoir effectué les petite et moyenne sections de maternelle à Peyrins, les élèves continueront leur scolarité à l'école du village . **Aucune dérogation ne sera acceptée.**

Aménagement de l'entrée sud du village

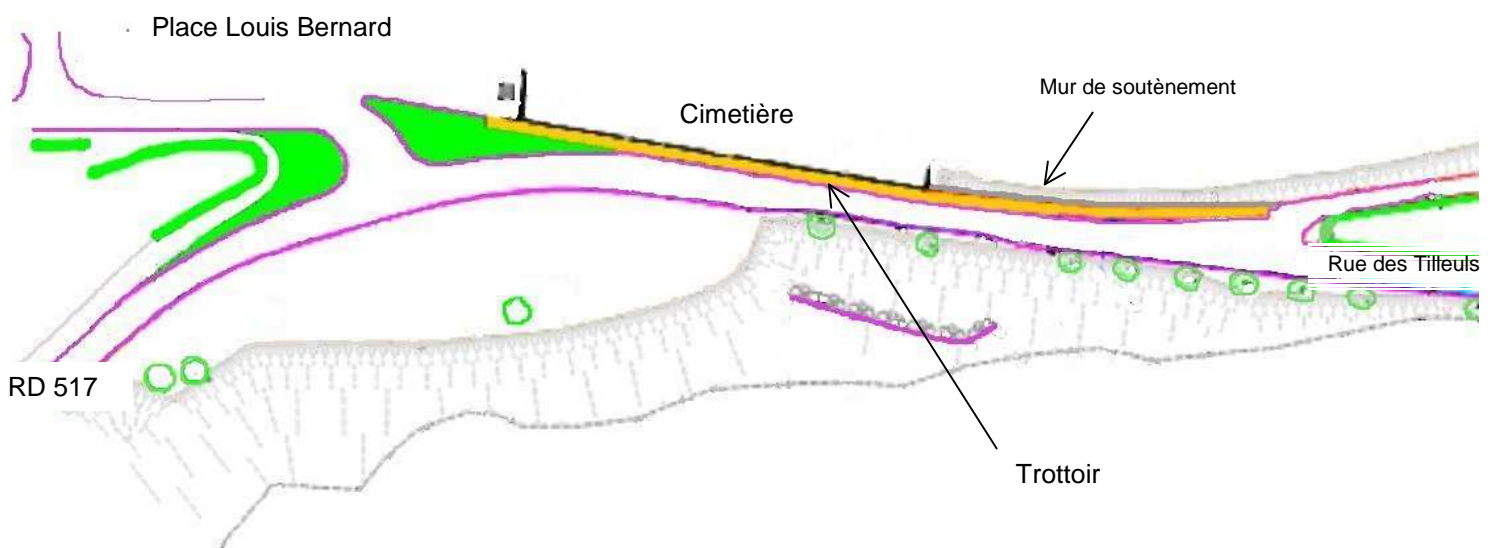
Les travaux débuteront au cours du 2^{ème} semestre 2010 après coordination des différents services notamment pour l'enfouissement des réseaux.

Les travaux comprendront :

- L'enfouissement des lignes aériennes des réseaux électriques et téléphonique.
- La rénovation de l'éclairage public pour la partie existante et installation sur le carrefour, le début de la « rue Mont Drive » et la « rue de la Chabatière ».
- La création d'un mur de soutènement en prolongement du cimetière.
- La création d'un trottoir entre la « place Louis Bernard » et la « rue des Néliers ».
- Modification du tracé et réfection de la chaussée

Montant des travaux estimé à 160 000 € TTC dont 108 000 € pour la participation communale.

Suite à la dernière réunion du 1^{er} mars, la DDE nous impose l'aménagement présenté ci-dessous, qui réduit l'emprise du débouché de la voie communale sur la route départementale.



Budget

Rappel des taux 2009 :

- Taxe d'habitation : 11,74 %
- Taxe foncière propriétés bâties : 11.50 %
- Taxe foncière propriétés non bâties : 53.57 %

La taxe foncière propriétés bâties qui est bien inférieure à la moyenne des autres communes augmentera cette année et passera à 11.73 %.

Les autres taxes resteront inchangées, afin ne pas augmenter la pression fiscale dans cette période de crise. Nous devons rester vigilants car l'obtention de certaines subventions sont liées à l'effort fiscal de la commune.

Le Conseil municipal du 04 mars 2010 a voté à l'unanimité le compte administratif 2009 suivant :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	272 851,09 €	0,00 €	158 851,95 €
Opérations de l'exercice 2008	130 128,15 €	44 074,51 €	190 150,25 €	285 778,72 €
Totaux	130 128,15 €	316 925,60 €	190 150,25 €	444 630,67 €
Résultats de Clôture	0,00 €	186 797,45 €	0,00 €	254 480,42 €